

PROJET DE SERVICE 2023 / 2026



PRÉAMBULE

Le RESTEV, Service de Prévention et de Santé au Travail interentreprises de Vendée, a pour mission de conseiller les employeurs, les travailleurs et leurs représentants afin d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail.

Association à but non lucratif, elle est administrée par des représentants des organisations patronales et syndicales de son territoire. Ce Conseil d'Administration a pour mission de définir la feuille de route stratégique qui va guider l'action opérationnelle quotidienne des collaborateurs du RESTEV. Dans ce cadre, après consultation de la Commission de Contrôle, les axes stratégiques pour les années 2023-2026 ont été définis.

Ces axes stratégiques reposent sur :

- La réussite de la réforme d'août 2021 relative à la modernisation des services de santé au travail, avec la mise en place de l'offre socle et l'obtention de la certification qualité.
- La mise en place d'un parcours utilisateur innovant, performant et moderne, facilitant la gestion des visites pour les adhérents et leurs salariés.
- Le développement de la communication envers les adhérents sur les services proposés par le RESTEV mais également sur les actualités en prévention.
- La mise en place d'une stratégie RH assurant la bienveillance et le bien-être au travail des collaborateurs du RESTEV, dans un cadre sobre mais résolument novateur.

Pour répondre à ces orientations stratégiques, le RESTEV a donc élaboré avec la Commission Médico Technique (CMT) un projet de service engageant et structurant, véritable feuille de route opérationnelle.

Ce projet de Service ne pourra se réaliser qu'avec l'engagement plein et entier de l'ensemble des collaborateurs. Le projet de service est donc la fusion entre les orientations stratégiques définies par le Conseil d'Administration et les attentes opérationnelles des adhérents et de leurs salariés, le tout dans un cadre motivant pour les salariés du RESTEV.

La méthodologie appliquée, pour définir ce projet de service, s'est donc voulue collaborative :

Diffusion de 3 enquêtes digitales pour recueillir les attentes des administrateurs, des adhérents et des collaborateurs du RESTEV

Préparation d'un projet de feuille de route
par le Comité Opérationnel des Pôles du RESTEV

Élaboration du projet de service par la Commission Médico Technique

Présentation et validation du projet de service au Conseil d'Administration

Communication à l'ensemble des salariés du RESTEV
en réunion plénière de décembre 2022

3 AXES PRIORITAIRES DE TRAVAIL

1

Une offre de services de qualité

2

Une organisation moderne,
responsable & efficace

3

Des conditions de travail
justes & motivantes



Proposer une offre répondant aux attentes réglementaires

Objectifs : Accompagner les adhérents dans l'évaluation des risques professionnels de leur activité et dans la mise en place de leurs plans d'actions. Assurer le suivi médical de leurs salariés et les conseiller sur les actions à déployer pour garantir leur santé. Mettre en place une cellule de prévention de la désinsertion professionnelle pour faciliter le maintien et le retour à l'emploi.

Actions relatives à l'offre socle

- Mettre en place une fiche entreprise (FE) pour chaque adhérent et réaliser une mise à jour au maximum tous les 4 ans.
- Élaborer systématiquement une FE pour les primo adhérents.
- Accompagner tous les adhérents qui le demandent dans l'évaluation des risques et leurs plans d'actions.
- Réaliser une action de prévention primaire à minima tous les 4 ans chez chaque adhérent.
- Assurer l'ensemble des visites réglementaires.
- Garantir la traçabilité des expositions professionnelles dans les dossiers médicaux.
- Mettre en place une cellule permettant d'éviter la désinsertion professionnelle et favorisant le retour à l'emploi.

Actions relatives à l'offre spécifique des travailleurs indépendants et salariés dirigeants

- Définir une offre de service spécifique aux travailleurs indépendants et dirigeants.
- Communiquer et diffuser l'offre au second trimestre 2023.
- Mettre en œuvre l'offre opérationnellement en 2024.

Actions relatives à la communication avec les adhérents

- Digitaliser l'offre de service et les conditions d'adhésion au RESTEV.
- Organiser des rencontres avec les entreprises adhérentes pour leur présenter l'offre de service et les tenir informées des évolutions réglementaires (webinaires, réunions présentiels, déplacements sur site, plaquette).
- Participer au dialogue social dans les entreprises pour faire progresser la culture de prévention (participation aux journées sécurité, CSSCT...).

Mettre en place une démarche d'amélioration continue

Objectifs : S'assurer que le RESTEV répond au référentiel national proposé. Obtenir la certification qualité et assurer le renouvellement de l'agrément du RESTEV en 2025.

Actions

- ◆ Définir la politique qualité du service et mettre en place un groupe de pilotage en 2023.
- ◆ Identifier et décrire les processus du service.
- ◆ Mettre en place un système de gestion des événements indésirables et d'amélioration continue.
- ◆ Harmoniser les pratiques et maîtriser la gestion documentaire.
- ◆ Mettre en place une revue de Direction en 2023.

Accompagner les besoins des entreprises adhérentes

Objectif : Identifier les besoins des adhérents et leur proposer des solutions adaptées.

Actions

- ◆ Mettre en place des outils ou process pour recenser les besoins des adhérents et s'assurer de leur satisfaction.
- ◆ Analyser les besoins remontés par les adhérents (salariés et employeurs) et leur apporter des réponses adaptées.

Développer notre image de marque & notre marque employeur

Objectifs : Mettre en place des actions valorisant notre activité, nos professionnels et notre professionnalisme pour accroître la fierté et la motivation de nos collaborateurs. Développer notre marque employeur pour attirer de nouveaux professionnels et améliorer l'image du RESTEV.

Actions

- ◆ Redéfinir notre logo et notre charte graphique.
- ◆ Mettre en place un parcours d'accueil et d'intégration du nouveau salarié.
- ◆ Faire vivre notre page LinkedIn et mettre en valeur les actualités du RESTEV.
- ◆ Faciliter l'accessibilité aux données réglementaires via le web.
- ◆ Participer à des manifestations pour promouvoir nos actions et nos services.

Placer l'innovation au coeur de nos pratiques

Objectif : Inscrire l'innovation dans nos valeurs et notre fonctionnement pour améliorer le service rendu.

Actions

- ◆ Digitaliser les FE pour les centraliser sur un espace dédié.
- ◆ Accompagner les entreprises dans la dématérialisation de leur DUERP.
- ◆ Définir un parcours pour les usagers en visite médicale dans notre service et le déployer sur l'ensemble des sites du RESTEV.
- ◆ Créer un parcours RESTEV de téléconsultation.

Optimiser l'animation des instances

Objectif : S'assurer que les conditions d'organisation des instances permettent aux administrateurs d'assurer leur mission dans les meilleures conditions.

Actions

- ◆ Former les nouveaux administrateurs à l'exercice de leur mandat.
- ◆ Mettre en place un système de visio conférence afin d'améliorer le taux de présence aux réunions.

Intégrer la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) dans nos pratiques

Objectif : Initier une démarche RSE permettant d'intégrer l'enjeu sociétal dans nos actions quotidiennes.

Actions

- ◆ Rédiger et diffuser une charte RSE.
- ◆ Réaliser une action par an sur le thème de la RSE.

Préserver la santé de nos salariés

Objectifs : Mettre en place un dispositif permettant de préserver la santé des salariés, favoriser le présentisme et lutter contre la désinsertion professionnelle.

Actions

- Mettre en place un plan d'actions en faveur de l'amélioration et de la préservation de la santé des collaborateurs.
- Mettre en place un suivi des salariés absents pour lutter contre la désinsertion professionnelle.
- Limiter l'accumulation des arrêts en favorisant le présentisme.

Optimiser l'organisation du travail

Objectifs : Permettre plus de souplesse dans l'organisation du travail afin de mieux répondre aux attentes des adhérents et permettre aux salariés de travailler différemment. Le télétravail doit également être proposé et cadré afin que chacun puisse, en fonction de son travail et de ses besoins, réaliser une partie de ses missions en télétravail.

Actions

- Proposer plus de souplesse dans la réalisation des heures supplémentaires.
- Définir les conditions de mise en œuvre du télétravail.

Développer la communication interne et la convivialité

Objectifs : Diffuser et partager l'information auprès de chaque collaborateur afin qu'il se sente intégré et impliqué dans les projets du RESTEV. Développer la cohésion d'équipe entre les différents sites.

Actions

- Mettre en place des outils pour mieux communiquer en interne.
- Animer des réunions par pôle métier et accompagner le management des EPST.
- Créer des moments de convivialité partagés par tous.

Contribuer à la reconnaissance individuelle de chaque collaborateur

Objectif : Suivre la performance individuelle et assurer un lien fort entre le manager et son équipe.

Actions

- Redéfinir un canevas d'entretien annuel d'évaluation.
- Assurer à chaque collaborateur, un entretien individuel chaque année avec son manager.

Contribuer à la reconnaissance collective des collaborateurs

Objectif : Reconnaître la performance collective, tant qualitative que quantitative ou sociale des collaborateurs du RESTEV.

Action

- Négocier un accord d'intéressement intégrant des objectifs non financiers (quantitatif, qualitatif, organisationnel).



Suivez-nous sur 
www.restev.fr

Réseau Santé au Travail d'Entreprises de Vendée